

L'Antarctique

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : L'Antarctique : enjeux et perspectives juridiques / sous la direction de Ludovic Chan-Tung, Sabine Lavorel ; préface de Jérôme Chappellaz, ...

Auteur(s) : Chan-Tung, Ludovic (1983-....) juriste

Autre(s) auteur(s) : Lavorel, Sabine (1977-....) juriste

Autre(s) responsabilité(s) : Chappellaz, Jérôme (1964-....) géophysicien (Préfacier)

Publication : Paris : Editions Pedone, DL 2021

Description matérielle : 1 volume (298 pages) : couverture illustrée en couleur ; 24 cm

ISBN : 978-2-233-00976-0

EAN : 9782233009760 broché

Classification décimale Dewey : 341.29

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques

Résumé ou extrait : Depuis maintenant plus de 60 ans, l'Antarctique est soumis à un régime juridique unique au monde. Le Traité de Washington, signé le 1er décembre 1959, instaure au-delà du 60ème parallèle sud la première zone non-militarisée et non-nucléarisée de la planète, gérée collectivement par l'ensemble des Etats parties. Il fait de l'Antarctique un continent protégé de toute appropriation étatique et dédié à la recherche scientifique, dans « l'intérêt de l'humanité tout entière ». Au fil des années, ce dispositif inédit a été complété par plusieurs conventions protégeant l'environnement si spécifique de la zone australe et par les décisions adoptées annuellement par les Etats parties au Traité de Washington, désormais au nombre de 54. Cet ensemble d'instruments internationaux, connu sous le nom de Système du Traité sur l'Antarctique (STA), constitue un exemple unique de gouvernance internationale d'une région dédiée à la paix, aux activités scientifiques et à la protection de l'environnement. Ces dernières années, le STA est toutefois confronté à des défis inédits : aux risques environnementaux exacerbés par le réchauffement climatique dont les effets sont particulièrement sensibles en Antarctique, s'ajoutent les incertitudes liées à l'intensification des activités humaines dans la zone (pêche, tourisme, bioprospection, exploration minière) et les tensions géopolitiques résultant à la fois de la résurgence des prétentions territoriales de certains Etats parties et de la convoitise de plusieurs d'entre eux sur les ressources

naturelles du continent blanc. Dans ce contexte, cet ouvrage vise à apporter un éclairage analytique du STA, en mettant plus particulièrement en exergue trois enjeux auxquels celui-ci est désormais confronté : celui de l'avenir de la gouvernance internationalisée mise en place par le Traité de Washington, celui de l'exacerbation des rivalités géostratégiques autour de la zone antarctique et, enfin, celui de « l'exportation normative » d'un régime international sans équivalent qui constitue, à bien des égards, un véritable laboratoire du droit international contemporain.

« Antarctique, le continent de l'extrême ». Ce raccourci bien connu est pleinement justifié. L'Antarctique cumule les extrêmes par son isolement géographique, son climat, son absence de population humaine sédentaire et même de toute forme de vie permanente dès que l'on s'éloigne de ses côtes. On y observe les températures les plus froides de la planète. Les vents les plus violents. Cette Terra incognita fut la plus longtemps cachée des hommes dans le déroulé des siècles d'exploration du monde. Encore aujourd'hui, les humains ayant le privilège de s'y rendre éprouvent l'impression d'atteindre le bout du monde. On y ressent des émotions fortes comme notre propre vulnérabilité conjugée au sentiment d'éphémérité de l'existence face à cette immensité blanche, intimidante, semblant éternelle.

Sujet - Titre uniforme : Traité sur l'Antarctique 1959

Sujet - Nom commun : Environnement -- Droit international -- Antarctique
Statut international -- Antarctique